



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

76^e Séance tenue le lundi 23 octobre à 17 h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M^{me} Sylvie Goneau, présidente et conseillère, district de Bellevue (no 14)
M. Mike Duggan, conseiller, district de Lucerne (no 2)
M. Jean Lessard, conseiller, district de la Rivière-Blanche (no 16) (via téléphone)
M. Roger Turcotte, citoyen, producteur agricole
M. David Reford, citoyen, producteur agricole

Secrétaire :

M. Mathieu Archambault, responsable – Comités et commissions

Personne-ressource :

M. Jean-Pierre Valiquette, directeur adjoint – Planification et gestion du territoire

ABSENCES :

Personne-ressource :

M^{me} Catherine Marchand, directrice Module – Aménagement du territoire et développement économique
M. Dave Cassivi, chargé de projets – Environnement

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 25.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est adopté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 75^e séance tenue le 18 septembre 2017
4. Signature du procès-verbal de la 75^e séance tenue le 18 septembre 2017
5. Suivi du procès-verbal de la 75^e séance tenue le 18 septembre 2017
6. Date de la prochaine assemblée (4 décembre)
7. Demande à la CPTAQ – Exclure un lot de la zone agricole – Boulevard Gréber (Lot 4 075 856)
8. Période de questions des citoyennes et citoyens
9. Varia
10. Levée de la séance

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier


PRÉSIDENTE


SECRÉTAIRE

3. Approbation du procès-verbal de la 75^e séance tenue le 18 septembre 2017

Il est demandé de préciser, à la période de questions de citoyennes et citoyenne lors de l'intervention de Mme Black, que les fermes urbaines qu'elle propose font la promotion de l'agriculture et de l'élevage de chèvres miniatures et de canards.

4. Signature du procès-verbal de la 75^e séance tenue le 18 septembre 2017

Le procès-verbal de la 75^e séance tenue le 18 septembre 2017 sera signé à un autre moment par la présidente, puisque des précisions doivent y être apportées.

5. Suivi du procès-verbal de la 75^e séance tenue le 18 septembre 2017

Aucun suivi n'a été effectué.

6. Date de la prochaine assemblée

La prochaine séance du CCA est fixée au 4 décembre 2017.

7. Demande à la CPTAQ – Utiliser une partie de lot à des fins autres qu'agricole – Lot 2 470 449 – District électoral de Masson-Angers

Des questions, réponses et commentaires sont formulés, entre autres, sur :

- La réputation de Canards Illimités;
- La qualité de l'habitat pour les populations sauvagines;
- La présence de barrages pour contrôler le niveau de l'eau de l'étang;
- Les répercussions de l'aménagement faunique sur les pâturages voisins.

R-CCA-2017-09-18 / 4

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation pour l'utilisation d'une partie du lot 2 740 449 à des fins autres que l'agriculture a été formulée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le site proposé pour le projet est peu propice à la pratique de l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement faunique proposé permettra de bonifier la valeur écologique d'une réserve naturelle en milieu privé, propriété de l'organisme « Canards Illimités »;

CONSIDÉRANT QUE l'approbation de la demande n'aura pas d'incidences négatives sur les activités agricoles existantes dans le milieu environnant et leur futur développement;

EN CONSÉQUENCE, ce Comité **recommande** au conseil d'appuyer la demande d'autorisation formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur une partie du lot 2 740 449, afin de permettre la réalisation d'un aménagement faunique.

RECOMMANDÉ

8. Période de questions des citoyennes et citoyens

Personne ne s'est présenté à la période de questions.

9. Varia

Aucun autre sujet n'a été abordé.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 35.